



Ville de  
Rivière-du-Loup

## MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Depuis le 5 novembre dernier, le nouveau conseil s'est mis à la tâche. En 2018, plusieurs projets sont au menu, dont l'usine de biométhanisation, la concrétisation du carrefour maritime, la poursuite des efforts en développement économique, tout le travail entourant la mise à jour de notre plan d'urbanisme, nos rencontres citoyennes, sans compter tous les projets et défis qui surviendront au fil du temps. Tout cela est extrêmement stimulant et inspirant pour la suite des choses. Je dois cependant dire que ma volonté, ce qui me tient particulièrement à cœur, est de faire de notre ville une ville ouverte, accueillante et chaleureuse, où l'on peut parler simplement, qui fait du respect un indispensable socle à nos délibérations.

Au-delà de tout l'important travail qui consiste à gérer les budgets, à offrir aux citoyens le meilleur service au meilleur coût, au-delà de la considérable tâche de gouverner la Ville, j'espère être en mesure d'y apporter une touche humaine, avec une façon de faire qui respectera l'opinion de tous. De toute évidence, de grands défis sont à nos portes et nous aurons en tant que conseil à travailler fort, dans l'unité.

C'est avec beaucoup de fierté que je représente notre ville et les citoyens. Je chercherai donc constamment à rester près de vos préoccupations, à garder les pieds bien au sol, à l'affût de vos besoins. Après tout, une ville n'existe que par et pour ses citoyens.

Sylvie Vignet



## POUR MIEUX CONNAÎTRE VOTRE CONSEIL

Un nouveau conseil municipal est en place depuis novembre dernier. Qui sont-ils? Quelles sont les responsabilités de chacun? Comment pouvez-vous les rejoindre? Ces quelques pages donneront réponse à toutes vos questions.

SUITE EN PAGES 2 et 3



Budget 2018  
**FAITS  
SAILLANTS**  
PAGE 4



PLANIFIER  
**LE  
DÉNEIGEMENT**  
PAGE 5



Pierre LeBel  
**L'HISTOIRE  
D'UNE VI(LL)E**  
PAGE 6



## RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Les commissions et comités sont un rouage important de la démocratie municipale. Ils étudient, proposent et recommandent des orientations sur tous les aspects touchant de près et de loin les citoyens et les règlements. Voici les responsabilités qui ont récemment été attribuées aux élus par la mairesse.



### CONNAÎTRE LE CONSEIL

**Mario Bastille**  
District de la Rivière

Le district de la Rivière me tient particulièrement à cœur puisqu'il s'agit de l'endroit où j'ai grandi et où j'ai vu mes parents et grands-parents mener une vie paisible pendant des décennies. Ce quartier, je l'ai vu se transformer au fil des années et je souhaite y contribuer, d'où mon engagement en politique. Je veux tout faire en mon pouvoir pour que Rivière-du-Loup demeure un endroit privilégié pour s'établir en famille dans un climat où règnent la tranquillité et la sécurité.

J'ai pour priorités de favoriser le développement, l'implantation et le maintien des entreprises, de même que la gestion prudente et transparente des fonds publics. Pour moi, il est également important d'être à l'écoute et de faire circuler l'information, bref d'impliquer le citoyen au maximum.

Je ne prends pas à la légère le fait de représenter la population. Je considère la citoyenne et le citoyen comme des clients qui méritent le meilleur service. Il est indispensable pour moi de veiller à ce que les services offerts répondent aux besoins de la communauté. Et pour m'en assurer, il s'agit d'être à l'écoute et d'adopter l'attitude du facilitateur dans chacun des dossiers.

À cela, je m'y engage.

COMMISSIONS ET COMITÉS	ÉLUS
Commission de Développement économique	Sylvie Vignet, prés. Steeve Drapeau André Beaulieu
Commission des Finances et du Personnel	Jacques Minville, prés. André Beaulieu Mario Bastille
Commission Loisirs, Sports et Communautaire	Nelson Lepage, prés.
Commission de la Sécurité publique et des Incendies	Nelson Lepage, prés.
Commission des Transports et des Déplacements	Mario Bastille, prés. Nelson Lepage
Commission du Tourisme et des Attraits	Steeve Drapeau, prés. Nelson Lepage
Commission des Infrastructures et du Développement durable	Nelson Lepage, prés. Gérald Plourde
Comité consultatif d'urbanisme	Sylvie Vignet Gérald Plourde Jacques Minville
Comité de démolition	Gérald Plourde Mario Bastille Steeve Drapeau
Comité de gestion de l'entente-cadre avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Sylvie Vignet
Comité de retraite	Mario Bastille
Comité d'intégration des personnes handicapées	André Beaulieu, prés.
Comité de suivi de la Politique familiale	Mario Bastille, prés.
Comité Municipalité amie des aînés (MADA)	Mario Bastille, prés.
Commission de la pratique sportive et de la vie active	Jacques Minville, prés.
Comité de suivi de la Politique sur les véhicules hors route	Gérald Plourde, prés. André Beaulieu
Comité de toponymie	Steeve Drapeau
Commission de la Culture et du Patrimoine	Gérald Plourde, prés.



### CONNAÎTRE LE CONSEIL

**Nelson Lepage**  
District de Saint-Patrice

Je suis heureux de m'adresser à vous, et tout particulièrement aux gens de mon district. Afin de mieux me connaître : j'ai 57 ans, suis marié et père d'un garçon de 27 ans.

Natif de Rivière-du-Loup, fils de Condé Lepage, entrepreneur général qui fut lui aussi conseiller municipal à la fin des années 1980, j'ai été policier ici pendant 29 ans, dont 25 ans pour la Sûreté municipale. J'ai passé les 12 dernières années de ma carrière comme enquêteur.

À la retraite depuis 2015, je consacre l'essentiel de mon temps à la bonne marche des affaires municipales, que je vois comme une suite logique à mon travail de policier. Parmi mes priorités, j'ai mis de l'avant celle de l'utilisation du parc urbain 12 mois par année, l'installation d'une signalisation plus adéquate à certaines intersections qui sont problématiques, de même que le dossier du stationnement du Centre Premier Tech et le retour des événements au centre-ville. Et puis, afin de démontrer concrètement ma volonté d'être accessible aux citoyens, j'ai proposé l'ouverture d'un bureau des conseillers à l'hôtel de ville. C'est chose déjà faite et vous y êtes les bienvenus.

Nous serons à votre écoute et réaliserons, ensemble, de grandes choses que nous léguerons aux générations futures.

## RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS

Si la mairesse peut être jointe sur les heures de bureau au 418 867-6625 ou par courriel à [mairie@villerdl.ca](mailto:mairie@villerdl.ca), un bureau est désormais disponible à l'hôtel de ville, à l'usage des conseillers municipaux et citoyens qui désirent s'y rencontrer.

Celui qui a mis l'idée de l'avant, M. Nelson Lepage, y attend les citoyens du district de Saint-Patrice les jeudis de 9 h à 12 h. Ceux-ci peuvent se présenter directement à l'édifice municipal, avec ou sans rendez-vous.

Les citoyens des autres districts souhaitant rencontrer leur élu peuvent le contacter pour convenir d'un rendez-vous. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site internet de la Ville, au [VilleRDL.ca](http://VilleRDL.ca). Les voici en rappel :

CONSEILLER	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Mario Bastille	418 867-5495	<a href="mailto:mario.bastille@villerdl.ca">mario.bastille@villerdl.ca</a>
André Beaulieu	418 868-9379	<a href="mailto:andre.beaulieu@villerdl.ca">andre.beaulieu@villerdl.ca</a>
Steeve Drapeau	418 862-7358, p. 221	<a href="mailto:steeve.drapeau@villerdl.ca">steeve.drapeau@villerdl.ca</a>
Nelson Lepage	581 337-2085	<a href="mailto:nelson.lepage@villerdl.ca">nelson.lepage@villerdl.ca</a>
Jacques Minville	418 867-3625	<a href="mailto:jacques.minville@villerdl.ca">jacques.minville@villerdl.ca</a>
Gérald Plourde	418 862-3143	<a href="mailto:gerald.plourde@villerdl.ca">gerald.plourde@villerdl.ca</a>

AUTRES ORGANISATIONS	ÉLUS
Centre local de développement de la MRC de Rivière-du-Loup	Sylvie Vignet
Commission portuaire de Gros-Cacouna	Sylvie Vignet
Corporation de gestion des terrains sportifs de la Commission scolaire de Kamouraska Rivière-du-Loup	Steeve Drapeau
Corporation de l'aéroport de Rivière-du-Loup inc.	Sylvie Vignet Jacques Minville, prés.
Corporation du Carrefour maritime	Sylvie Vignet, prés. Steeve Drapeau Nelson Lepage
Corporation du Motel industriel de Rivière-du-Loup inc.	Steeve Drapeau
Corporation d'innovation industrielle, technologique et économique de Rivière-du-Loup (CIITÉ)	Sylvie Vignet Steeve Drapeau Nelson Lepage
Corporation Les Loisirs de Rivière-du-Loup inc.	Nelson Lepage
Office du tourisme et des congrès de la région de Rivière-du-Loup	Sylvie Vignet André Beaulieu
Office municipal d'habitation de Rivière-du-Loup inc.	Mario Bastille
Comité du Panthéon des sports	Steeve Drapeau
Société de sauvegarde du patrimoine du Grand-Portage	Mario Bastille
Transport collectif et adapté Vas-y inc.	Gérald Plourde
Corporation du patrimoine religieux	Gérald Plourde
Réseau québécois de Villes et Villages en santé	Sylvie Vignet
Comité consultatif régional de la Traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon	Sylvie Vignet
Corporation du Comité organisateur de la Finale des Jeux du Québec Rivière-du-Loup, Hiver 2021	Sylvie Vignet
Club nautique de Rivière-du-Loup	Gérald Plourde
Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (conseil d'administration et réunions des actionnaires)	Sylvie Vignet Jacques Minville



# FAITS SAILLANTS

La Ville de Rivière-du-Loup a fait connaître, en décembre dernier, le Budget 2018. Celui-ci met l'accent sur le développement de la ville et l'investissement dans des infrastructures stratégiques, tout en maintenant la qualité des services et en assurant une gestion rigoureuse des finances publiques.

Parmi les faits saillants, notons :

- Revenus atteignant 41 663 236 \$, en hausse de 2,66 % par rapport à 2017;
- Dépenses de fonctionnement atteignant 34 023 847 \$, en hausse de 3,5 % par rapport à 2017;
- Endettement total net estimé à 46 879 490 \$, en hausse de 10 353 190 \$;
- Maintien des investissements consacrés au pavage et bonification de l'enveloppe de 100 000 \$ annuellement;
- Montant de 32 500 \$ pour l'achat de bacs bruns pour les immeubles de 4 à 8 logements ainsi qu'à tout autre type d'habitations collectives;
- 116,46 M\$ investis pour les différents projets au PTI, dont 34,9 M\$ en 2018.

### Taux de la taxe foncière

- Hausse du taux résidentiel de 0,0337 \$ pour le fixer à 1,0327 \$;
- Hausse du taux pour les industries de 0,064 \$ pour le fixer à 1,972 \$;
- Hausse du taux pour les immeubles non résidentiels de 0,059 \$ pour le fixer à 1,809 \$.

### Tarifification des services

- Gel du tarif résidentiel pour l'eau potable à 205 \$;
- Gel à 95 \$ de la vidange des fosses septiques;
- Tarif résidentiel de la collecte et du traitement des ordures et matières récupérables qui passe à 140 \$;
- Tarif résidentiel pour les égouts qui passe de 158 \$ à 165 \$.



Ainsi, pour une résidence moyenne de 199 596 \$, les taxes augmenteront de 51,25 \$ ou 2 % (foncières et tarification) pour les secteurs desservis en aqueduc et égouts de Rivière-du-Loup.

Le ratio d'endettement est toujours inférieur à 30 % et l'ensemble des ratios de contrôle de l'endettement sont intégralement respectés.

### Priorités cibles 2018

- Le maintien du niveau d'investissement dans les infrastructures;
- Le maintien du contrôle de la dette;
- Le maintien de la qualité des services aux citoyens;
- Le développement économique et l'entrepreneuriat;
- La rigueur dans la gestion des finances publiques.

## PAYER LES TAXES, TOUT EN SOUPLESSE !



Lorsque vient le temps de payer la facture de taxes, différentes options s'offrent à vous. Vous pouvez payer en trois versements (début mars, juin et septembre) ou utiliser le service de paiements préautorisés, ce qui permet de prélever tous vos paiements de taxes, à leur échéance, directement dans votre compte bancaire.

### Mode de versements égaux

Il est également possible de payer par versements égaux. Ce service permet de payer les taxes selon des montants et des fréquences que vous déterminez. Cependant, des frais d'intérêts s'appliquent si le solde est en retard sur les trois échéanciers fixés.

Vous pouvez obtenir le formulaire d'adhésion en ligne ou auprès du Service des finances et de la trésorerie, qui pourra aussi vous fournir des renseignements supplémentaires sur cette option.

Votre créancier hypothécaire acquitte votre compte de taxes? Dans ce cas, la Ville de Rivière-du-Loup transmet directement les renseignements de votre compte de taxes à celui-ci. Veuillez toutefois noter que les comptes de taxes d'ajustement émis en cours d'année ne sont pas acheminés au créancier. Vous devez lui transmettre cette information.



« Pour plus de détails ou d'information, vous pouvez vous adresser au Service des finances et de la trésorerie ou visiter le site [VilleRDL.ca](http://VilleRDL.ca) dans la section **Ville**, sous la rubrique **Finances**, un item porte le titre **paiement des taxes**. »



Ça y est, Miss Météo annonce 40 cm de neige dans les prochaines 24 à 48 heures. Vous vous dites que la pelle sera votre meilleure alliée aujourd'hui. Du côté de la Ville, la préalerte météo du ministère des Transports est déjà entre les mains du Service technique et du développement durable depuis un moment. Le grand ballet se prépare, mettant en scène déneigeuses, souffleuses et camions. Au-delà de 70 acteurs sont prêts à entrer en piste, dès le signal du chef d'orchestre. Les premiers flocons arrivent... Rideau!

L'enlèvement de la neige est un poste budgétaire d'envergure pour les municipalités du Québec. À Rivière-du-Loup, on y consacre une enveloppe de l'ordre de 2,6 M\$. Le chef de la division des Travaux publics, Marc-Antoine Faucher, explique les étapes du déneigement, du début d'une tempête à la fin des opérations, pour les 145 km de rues ou les 290 km de voies que doit parcourir la machinerie. « Dès qu'une accumulation se fait sentir, l'entrepreneur déploie ses camions et la Ville amorce le déneigement des trottoirs, selon un schéma déjà établi, qui catégorise nos rues et artères selon leur importance pour le maintien de services essentiels. »

Au plus fort de la précipitation, la priorité est de sécuriser les rues. Chaque équipement a son propre circuit de déneigement, qui peut être ajusté en fonction d'accidents, de bris, etc. Lorsque la tempête s'amenuise, l'objectif est de ramener la chaussée aux exigences requises. Finalement s'amorce la partie la plus longue de l'opération, soit celle de l'enlèvement de la neige, qui peut nécessiter quelques jours. Cet enlèvement est systématique en certains endroits où il n'y a pas de terrain en cour avant, par exemple sur la rue Lafontaine ou dans certaines rues anciennes du secteur Saint-François. Là où les terrains en devanture permettent une accumulation de neige, c'est plutôt la souffleuse qui passe au besoin, lorsque la rue est trop empiétée.

Outre ces étapes, il ne faut pas oublier de mentionner que des employés sont aussi à pied d'œuvre pour déneiger l'entrée des bâtiments municipaux, les divers stationnements et escaliers publics, sans compter les bornes-fontaines, qui devront aussi être déblayées. D'ailleurs, parce qu'il faut compter des jours pour dégager les 640 bornes-fontaines de la ville, les citoyens sont invités à ne pas hésiter à s'inspirer des grandes villes américaines et à « adopter » une borne-fontaine (*Adopt a Hydrant*) et ainsi prendre quelques minutes pour déblayer celle située à proximité de leur résidence.

### P1, P2, P Quoi?

Dans le jargon municipal, chaque rue est une P1, une P2 ou une P3. Cette classification détermine leur priorité (d'où le « P ») dans le schéma de déneigement. Les P1 comprennent les artères principales, les pentes de plus de 8 % d'inclinaison et les corridors scolaires. Ce sont les premières à être déneigées, celles pour lesquelles les passages sont les plus fréquents, afin de maintenir notamment des voies d'accès aux services d'urgence. Sans surprise, les boulevards de l'Hôtel-de-Ville et Armand-Thériault, les rues Lafontaine et Fraserville en sont quelques exemples.

Les P2 sont les collectrices vers les P1. On pense ici notamment aux rues L.-V.-Dumais, Plourde, de Chauffailles, Laval ou encore au chemin Lebel. Finalement, les P3 sont principalement de niveau résidentiel non collecteur.

## QU'AIMERIEZ-VOUS SAVOIR

Une question vous taraude depuis longtemps ? Vous vous demandez pourquoi la Ville procède à l'opération X, comment se déroule l'intervention Y ?

C'est en répondant à des questions fréquemment adressées que les derniers bulletins ont notamment expliqué la façon d'intervenir en cas de bris d'aqueduc ou le schéma de déneigement.



N'hésitez pas à nous transmettre votre question à [ville@villerdl.ca](mailto:ville@villerdl.ca) ou au 418 867-6700. Qui sait, celle-ci fera peut-être l'objet d'un prochain texte dans le bulletin municipal!





Pierre LeBel  
**L'HISTOIRE D'UNE VI(LL)E**

« Je n'ai jamais pensé un instant que je ferais plus de 40 ans au même endroit. Jamais », lance Pierre LeBel, qui jette un regard sur une longue et inspirante carrière à la Ville de Rivière-du-Loup.

L'ingénieur se souvient de ses débuts. « C'était en mai 1976. J'arrivais dans un bureau où il y avait beaucoup à faire, un chemin à tracer. L'objectif était et a toujours été de faire avancer la Ville, de profiter des progrès techniques pour offrir toujours mieux aux citoyens. »



Si l'innovation s'avère attrayante, Pierre LeBel admet néanmoins qu'elle n'est pas toujours facile à vendre. Il cite les exemples du carrefour giratoire, que les citoyens ont mis du temps à adopter, et des prés fleuris, qui devaient remplacer le gazon et simplifier par le fait même l'entretien. « On a semé, mais ça a pris du temps à lever. Les gens n'étaient pas prêts à attendre, si bien qu'on a fini par tondre tout ça. Or, si on avait pris notre temps, ça aurait marché. L'idée initiale était très bonne. »

Parmi ses plus grandes réalisations, il parle, sans hésiter, du Centre Premier Tech, un modèle d'innovation en termes de conception, d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. « C'était un grand projet très stimulant qui a mobilisé tout le monde. Et les touches d'innovation qu'on y trouve ont fait école. J'en suis très fier. »

Comme dans tous les métiers à haut savoir technologique, l'ingénierie doit constamment s'adapter, évoluer. Pierre LeBel note que ce qui a changé le plus au fil du temps, ce sont les exigences environnementales. S'il fut un temps où on se souciait peu de l'impact sur la planète, il en est tout autrement aujourd'hui. « Les normes sont plus contraignantes, mais pour de vraies raisons logiques. La pollution, assez c'est assez! On a, par exemple, introduit la deuxième voie (bac bleu) et les citoyens ont eu besoin d'un certain temps pour s'adapter. Mais, aujourd'hui, on ne reviendrait plus en arrière! »



décisions les plus éclairées possible. « De notre côté, il faut toujours être de bon conseil pour eux. Il faut être là pour expliquer, accompagner, toujours dans le but de faire les meilleurs choix pour nos citoyens. »

À l'heure de la retraite, l'ingénieur LeBel fait un bilan fort positif. « On a livré la marchandise. C'est un immense travail d'équipe, des travaux publics, de l'ingénierie, de tout le monde. Ça, c'est une fierté. » Le choix de partir s'est fait, d'une part « pour pouvoir quitter à un âge où on a encore de nombreuses belles années devant nous », mais pas avant d'avoir pu s'assurer que la côte Saint-Pierre, son dernier grand chantier, ne soit sur les rails, pour de bon.

« On a livré la marchandise.  
C'est un immense travail d'équipe, des travaux publics,  
de l'ingénierie, de tout le monde. Ça, c'est une fierté. »

Désormais, il occupera beaucoup de son temps à l'ébénisterie. « Je le faisais par loisir, mais on va s'y attaquer plus sérieusement. J'ai une famille comptant de nombreux petits-enfants, il y a des commandes! Mais, vous pouvez être certain que je vais m'y appliquer autant que dans le travail. Ça portera la signature Pierre LeBel! »

Voilà pourquoi il ne serait pas étonnant que vous l'aperceviez, assez souvent, à l'atelier de menuiserie local...



# LE BAC BRUN, UN JEU D'ENFANT L'HIVER!



L'hiver est la saison par excellence pour amorcer l'utilisation du bac brun, alors que la matière y gèle rapidement. L'enjeu pendant cette période, dans lequel réside d'ailleurs la clé du succès, se résume en peu de mots : éviter que les matières ne collent aux parois.

### Une participation essentielle

L'usine de biométhanisation est prête, parfaitement fonctionnelle, elle fournit déjà du compost et du méthane de grande qualité. À présent, elle n'attend que l'arrivée de matière organique en quantité suffisante afin de produire le biocarburant qui pourra alimenter les camions de transport. La participation active de tous est donc primordiale.

### Une question?

Cette matière est acceptée ou refusée? Dans quel bac dois-je mettre ça? Visitez le [www.collectequircarbure.com](http://www.collectequircarbure.com) ou contactez la Ligne Info de Co-éco : 418 856-2628.

## Je le fais pour mon petit-fils... Et vous?



## 4 TRUCS IMPARABLES

- #1 Éviter les matières liquides dans le bac brun;
- #2 Emballer les matières dans du papier journal ou un sac en papier, puis les laisser geler à l'extérieur avant de les jeter au bac brun;
- #3 Mettre du papier journal ou du carton (par exemple une boîte de céréales) au fond du bac pour éviter que la matière ne forme un bloc gelé au fond;
- #4 Mettre un grand sac en papier dans le bac, pour éviter que les matières ne puissent coller (pas obligatoire, mais utile).

... Et n'oubliez pas de faire vider votre bac à chaque collecte, même s'il n'est pas plein.

Cet automne, une campagne menée sur les médias sociaux a donné la parole à des citoyens, des commerçants, des élus, leur demandant pourquoi ils participaient à la collecte. Dans une série de courtes vidéos réalisées par un cinéaste loupérois, les réponses sont inspirantes : pour la collectivité, pour l'environnement, contre les changements climatiques, pour mes petits-enfants...

Revoyez l'ensemble des capsules sur la chaîne YouTube de la Ville, dont le lien est disponible depuis la page d'accueil du [VilleRDL.ca](http://VilleRDL.ca). Une vidéo supplémentaire présente par ailleurs l'usine de biométhanisation comme si vous y étiez et une capsule plus récente porte justement sur les trucs en hiver.

### Application VilleRDL

## À TÉLÉCHARGER SANS ATTENDRE !

Depuis le lancement de son site web, la Ville dispose d'un nouvel outil : une application pour les tablettes et téléphones intelligents. Moyen sûr et rapide d'être mis au courant des nouveautés, de recevoir les avis, les communiqués, les nouvelles, pour savoir exactement quand des travaux seront effectués, être informés des bris qui surviennent, l'application *VilleRDL* est à ajouter sans plus attendre à vos appareils !



L'application permet également d'envoyer des images (signalement de bris, requêtes, etc.), de lire des publications de la Ville, de participer à des concours ou encore de répondre à des sondages.

L'idéal est d'inscrire votre profil plutôt que de simplement télécharger l'application, autrement vous n'avez pas accès aux signalements ni la possibilité de répondre aux sondages, aux concours ou encore de gérer les outils offerts dans l'application. Inscrivez-vous et tirez alors profit de tout le potentiel dont vous disposez !

L'application peut être téléchargée sur l'AppStore ou GooglePlay en recherchant simplement *VilleRDL*.

Faites-le, dès maintenant !





# PRENDRE LE GRAND AIR

En nouveauté cet hiver, les sentiers du parc du Campus-et-de-la-Cité sont déneigés, afin de permettre aux passants d'y circuler à l'année. Voilà une alternative de plus pour ceux qui veulent se dégourdir les jambes et prendre un grand bol d'air frais!

## À L'AGENDA LOUPERIVOIS



Pour ne rien manquer de l'hiver, consultez la programmation des activités de loisirs, disponible en ligne. Vous y trouverez l'information des événements et activités prévus chez nous ces prochains mois. Voici quelques rappels :



**20 janvier au 10 mars : Programmation**  **BOULE DE NEIGE**

Le froid? Pas une raison pour rester encabané! De la marche aux flambeaux à la pêche sur glace, en passant par la fête des neiges et les disco-patins, Boule de neige vous offre une foule d'activités familiales pour profiter des joies de l'hiver.

- 8 au 11 février : Vues dans la tête de... Francis Leclerc
- 3<sup>e</sup> mercredi des mois de février à mai : Rencontre avec les élus
- 1<sup>er</sup> mars : Date limite pour le 1<sup>er</sup> versement des taxes municipales
- 2 au 10 mars : Semaine en famille  
Ne manquez pas la programmation à venir!
- 1<sup>er</sup> avril : Fin de l'interdiction du stationnement de nuit
- 17 avril : Ouverture de l'écocentre
- Semaine du 6 mai : Collecte de rebuts volumineux  
Sur réservation avant le 4 mai, 12 h



### PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en janvier 2018  
978-2-924095-34-8 (imprimé)  
978-2-924095-33-1 (pdf)  
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

### POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup  
418 867-6700 · ville@VilleRDL.ca  
VilleRDL.ca



Rivière-du-Loup,  
leader en développement durable!

Ce bulletin est publié sur du papier Enviro 100,  
100% postconsommation